



454, rue Laurier Est, Montréal, H2J 1E7 (Québec)

Le 12 avril 2007

L'honorable Chuck Strahl
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Édifice Sir-John-Carling
930, avenue Carling
Ottawa, Ontario, K1A 0C5

Objet : Greenpeace réclame le retrait immédiat du maïs génétiquement modifié MON 863 parce qu'une nouvelle étude démontre qu'il pose des risques pour la santé. Greenpeace demande aussi qu'on réévalue tous les OGM déjà approuvés et qu'on suspende le processus pour les produits actuellement en cours d'évaluation

Monsieur,

Nous aimerions porter à votre attention une étude scientifique qui confirme que les organismes génétiquement modifiés (OGM) approuvés par le gouvernement fédéral posent des risques sérieux pour la santé. Cette étude a été réalisée par des scientifiques du Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le Génie Génétique (CRIIGEN) en France, et publiée dans la revue scientifique *Archives of Environmental Contamination and Toxicology* le 13 mars dernier. Vous en trouverez un résumé en pièce jointe.

En réexaminant les données des propres études de Monsanto sur le maïs génétiquement modifié MON 863, les chercheurs ont conclu que ces données, qui ont pu être étudiées par Monsanto, par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et par le gouvernement canadien, indiquaient clairement que chez les rats nourris au maïs MON 863 pendant les périodes d'essai de 90 jours, on observait des signes de toxicité affectant le foie et les reins des animaux, de même que des écarts de croissance significatifs. Malheureusement, ces données ont été rejetées par le gouvernement canadien, comme en fait foi la réponse adressée à Greenpeace en novembre 2005¹.

Les chercheurs ont réexaminé les données recueillies par Monsanto avant l'approbation et présentées à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et au gouvernement canadien. Cette étude vérifiée par des pairs mine la crédibilité de l'ensemble du système d'autorisation canadien des produits génétiquement modifiés. Greenpeace s'inquiète aussi du fait que d'autres produits dangereux ont ainsi pu être approuvés par le gouvernement malgré les risques qu'ils posent.

L'étude du CRIIGEN démontre que les organismes d'autorisation canadiens n'ont pas réussi à réaliser une évaluation complète des risques pour la santé et l'environnement. Nous nous inquiétons aussi de constater que le Canada n'a pas encore analysé les effets à long terme des OGM et qu'il continue à ignorer les appels au respect du principe de précaution lancés par différents organismes scientifiques, comme le groupe d'experts de la Société royale du Canada en 2001². La Société avait élaboré 58 recommandations et la plupart sont demeurées lettre morte³. Le gouvernement n'a pas implanté non plus les recommandations du rapport sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) publié en 2004 par le Bureau du vérificateur général du Canada⁴.

En conséquence, Greenpeace demande

- le retrait immédiat et complet du maïs MON 863.
- Qu'on fasse une nouvelle évaluation scientifique et complète des risques pour la santé et l'environnement posés par tous les autres produits génétiquement modifiés déjà autorisés et mis en marché au Canada.
- Qu'on suspende immédiatement le processus d'autorisation pour les OGM actuellement en cours d'évaluation et qu'on adopte un mode de gestion et d'évaluation des risques basé sur les recommandations de la Société royale du Canada de 2001 et sur celles du rapport du vérificateur général sur l'ACIA de 2004.
- Qu'on impose l'étiquetage obligatoire de tous les aliments contenant des OGM, non seulement pour acquiescer au droit fondamental de savoir des consommateurs, mais aussi pour mettre en place un système de traçabilité qui permettrait de remonter à la source en cas de contamination.

Nous croyons que cette question revêt une importance fondamentale et qu'elle mérite d'être débattue au plus haut niveau. C'est pourquoi nous vous demandons de la mettre à l'ordre du jour de la conférence annuelle des ministres de l'agriculture qui aura lieu à Whistler en juin prochain.

Nous espérons recevoir une réponse favorable dans les meilleurs délais. Entre-temps, veuillez recevoir l'expression de mes sentiments respectueux.

Éric Darier, Ph.D.
responsable de la campagne OGM
Greenpeace

Pièce jointe : résumé de la situation préparé par Greenpeace

C. c.: François Guimont, président de l'Agence canadienne d'inspection des aliments
Critique de l'Opposition en matière d'agriculture
Ministres de l'agriculture des provinces et territoires

¹ Réponse des Ministères et organismes fédéraux à la pétition environnementale n° 152 déposée par Greenpeace Canada en vertu de la *Loi sur le vérificateur général*, 18 novembre 2005. Texte complet au :

<http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/petitions.nsf/viewF1.0/CC7764A55A32C9F18525714F004B01C9>

Lettre originale envoyée par Greenpeace :

<http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/petitions.nsf/viewF1.0/888640F031AF63B7852570DD006BEAFC>

² Société royale du Canada, *Éléments de précaution : recommandations pour la réglementation de la biotechnologie alimentaire au Canada*. http://www.rsc.ca/index.php?&page_id=119&lang_id=2

³ Peter Andrée, « GM Food Regulation – An Analysis of Efforts to Improve Genetically Modified Food Regulation in Canada », in *Science and Public Policy*, Vol. 33, n° 5, juin 2006.

⁴ Chapitre 4 du rapport du vérificateur général du Canada.

<http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20040304cf.html>